

ETABLIS ET POSTES DE TRAVAIL

POSTE DE TRAVAIL MODULOG 4.0

réglable en hauteur à crémaillère avec voile et superstructure



- Le poste de travail MODULOG 4.0 à crémaillère permet de recevoir une charge maximale de **300 KG**
- Il intègre une poutre de rigidification à l'arrière du poste de travail
- Cette version est équipée de montants pour permettre la fixation d'accessoires
- Cette version intègre à l'arrière un voile de fond avec goulotte pour le passage des câbles

Fiche Produit



Livré en kit

La modularité et la flexibilité sont les caractéristiques majeures de la nouvelle gamme MODULOG 4.0

Accessoirisable à volonté grâce à des montants supérieurs.

Normes et labels:





Caractéristiques techniques

ETABLIS ET POSTES DE TRAVAIL

POSTE DE TRAVAIL MODULOG 4.0 REGLABLE PAR CREMAILLERE AVEC VOILE ET SUPERSTRUCTURE

Caractéristiques techniques des châssis MODULOG 4.0 réglables par crémaillère :

- Le cadre horizontal est constitué d'une structure en tôle d'acier pliée d'épaisseur 25/10 e qui assure une rigidité parfaite du plateau, il est fixé sur les montants de pieds équipés d'une crémaillère.
- Les embases horizontales en tôle d'acier de 4 mm et en tube d'acier 25 x 25 mm sont équipés de vérins de réglage en hauteur de course 30 mm pour compenser les défauts de planéité du sol.
- Les montants de pieds sont réalisées en tube d'acier 120 x 60 mm et en tôle d'acier 25 10e.
- La finition de la structure est réalisée par une peinture en poudre époxy polymérisée au four à 180°.
- Le réglage en hauteur s'effectue au pas de 50 mm dans une plage de 723 à 1073 mm mesuré sous le plateau soit une course de 350 mm.
- L'utilisateur peut ainsi régler celui ci en fonction de sa morphologie et/ou des opérations à réaliser.
- Les montants arrières de hauteur 1600 mm (1200 mm au dessus du plateau) sont fixés sur la poutre et le cadre horizontal.
- Il sont réalisés en tube d'acier 60 x 30 mm d'épaisseur 20/10 e perforés sur les 4 faces
- Sur les faces latérales de largeur 60 mm, les perforations sont de dimensions 10 x 10 mm et au pas de 50 mm
- Sur les faces avant et arrières de largeur 30 mm, elles sont de dimensions 30 x 10 mm et au pas de 50 mm
- Les montants sont au nombre de 2 ou 3 suivant la largeur des postes.
- Le voile de fond est réalisé en tôle d'acier 10/10e.
- Un double pli en partie basse permet la circulation horizontale des câbles sous le poste et de poste en poste (hauteur 304 mm largeur dépend des dimensions du poste).
- Ce voile de fond suit le cadre horizontal lors du réglage en hauteur.
- Sa fixation sur les montants est réalisée par vis poëlier traversantes et écrou à collerette au niveau des perforations latérales 10x10 mm.

Association structure et plateau :

- Plateau en mélaminé 38 mm, 28 mm et 19 mm
- Plateau en RESITOP 40 mm et 30 mm
- Plateau stratifié ESD 30 mm
- Ils sont fixés à la structure par vis VBA TB 5x20.

Options :

Les postes crémaillères peuvent être équipés de 4 roulettes de diamètre 100 mm dont 2 freinées, en remplacement des vérins de réglage de niveau de sol. La hauteur des postes augmente de 110 mm dans ce cas.

Accessoires :

- Des coffres à tiroirs peuvent être fixés à la structure ainsi que des supports claviers ou des supports unités centrales.
- Au dessus du plateau il est possible d'accueillir des accessoires modulaires tels que tablettes, rails et support éclairage fixés sur les montants.

Dimensions des postes (en mm)

HAUTEUR	PROFONDEUR	LARGEUR	NB DE MONTANTS	
723 à 1073 (hors plateau)	650	695	2	
		925		
		1360	3	
	1820			
	750		695	2
			925	
1360			3	
1820				